

**VENDEE PROBAN : VÊTEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES SOUDEURS ET POUR LES  
TRAVAILLEURS EXPOSÉS A LA CHALEUR  
(Sauf les pompiers)  
HOMOLOGUÉS SELON LE REGLEMENT (UE) ET CONFORME AUX NORMES EN/ISO 11611 : 2007 (Classe 1 – A1+A2)  
EN/ISO 11612 : 2008 (niveaux de performance : A1/A2, B1, C1, D0, E2)**

**Notice d'instruction du fabricant**

**VESTE 582, PANTALON 580, COMBINAISON 577 et COTTE 579**

**Description**

Ce vêtement est un Equipement de Protection Individuelle qui offre une protection contre la chaleur et les flammes. Il est fabriqué pour protéger le porteur contre les risques ACCIDENTELS liés aux activités de soudage et activités connexes (dans les conditions décrites dans la norme ISO/EN 11611 : 2007). Il est aussi fabriqué pour protéger l'utilisateur contre les risques ACCIDENTELS de chaleurs et flammes rencontrés dans les activités industrielles (telles que décrites dans la norme ISO/EN 11612 : 2008). Ils apportent donc à l'utilisateur une protection :

- D'une part contre les petites projections de métal fondu, contre un contact limité avec une flamme et, contre le transfert d'une chaleur radiante.
- D'autre part contre le transfert de chaleur lors d'éventuels contacts avec une flamme ainsi que lors de projections de fonte en fusion et contre l'arc électrique conformément à l'annexe F de la norme ISO/EN 11612 : 2008 (courant de l'arc : 4 kA, durée : 0,5s)

Cette gamme de vêtements est conforme à la norme EN/ISO 11611 : 2007 - Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes et à la norme EN 11612 : 2008 : Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes. Elle a été certifiée conforme au Règlement (UE) 2016-425 équipements de protection individuelle par un organisme Notifiés dont les coordonnées figurent à la fin de cette notice. Ces vêtements sont conformes aux exigences demandées par la norme d'exigences générales EN ISO 13688: 2013 comme : l'innocuité, le confort, la stabilité dimensionnelle, l'ergonomie etc.

Ces vêtements sont confectionnés avec soin avec des tissus en mélange coton/polyester ignifugés et les coutures réalisées pour éviter toute rupture pouvant provoquer un contact direct de la peau avec la chaleur et/ou la flamme. Partout où une force de traction pourrait être importante, un point d'arrêt à été réalisé.

Ce vêtement est suffisamment confortable pour être porté pendant une journée de travail.

**Utilisation**

- Avant toute utilisation, il convient de vérifier soigneusement que le vêtement de protection, qu'il soit neuf ou usagé, ne présente aucun dommage éventuel. La présence d'éventuels trous ou déchirures réduisent la protection, un contrôle régulier du bon état et du niveau d'usure des articles est une garantie de leur efficacité.
- Cet équipement doit être porté fermé de haut en bas afin que la protection contre les flammes et la chaleur lors d'éventuelles expositions à la chaleur convective, radiante ou lors de contact avec des métaux fondus soit effective. Toutes les poches doivent être correctement fermées. Les jambes du pantalon ne devront jamais présenter de revers.
- Toute modification de l'équipement telle que par exemple : la longueur du pantalon, l'ajout d'accessoires tels que écussons, logos, inscriptions etc. ne peut être effectuée que par la société ELIS, dans la limite des possibilités autorisées par la réglementation.
- Ce type de vêtement offre une protection du corps, des bras et des jambes mais n'offre pas de protection de la tête et du visage, des mains et des pieds. Si l'analyse du risque effectuée pour le poste de travail considéré montre qu'il est nécessaire d'apporter une protection complémentaire par exemple du visage, des mains ou des pieds, il conviendra alors de porter des équipements de protection complémentaires répondants aussi aux exigences réglementaires.
  - Ces articles ne contiennent pas de substances toxiques, cancérigènes ou nocives pour la santé de l'utilisateur. Ils répondent à la norme d'exigences générales applicable à tous les vêtements de protection : EN ISO 13688 : 2013.
- Le vêtement supérieur doit recouvrir suffisamment le vêtement inférieur en toute circonstance, quelque soit la position du porteur, afin qu'aucune partie du corps ne puisse être exposée et que les ouvertures des poches côtés du pantalon soient toujours recouvertes.
- Afin que ce type de vêtement garantisse une protection maximale au porteur, il est INDISPENSABLE d'opter pour une tenue complète (combinaison ou veste en combinaison avec un pantalon ou une cotte). Ces différentes pièces étant toutes confectionnées dans un tissu similaire et conforme à la législation européenne en la matière et offrant les mêmes niveaux de protection.

### **Attention :**

- Ce vêtement ne doit pas être utilisé en dehors des domaines d'utilisation définis par le fabricant.
- Ce vêtement ne CONVIENT PAS pour une protection contre les projections d'aluminium en fusion. Dans ce cas, il convient de porter des vêtements spécifiques.
- Si le vêtement est équipé d'éléments rétro réfléchissants et fluorescents, il ne peut EN AUCUN CAS être considéré comme un vêtement de haute visibilité qui répond à d'autres normes.
- Le port de cet équipement n'empêche en aucun cas le respect des règles élémentaires de sécurité et de prudence. Il convient de ne pas perdre de vue que la sécurité ne peut pas être garantie en toutes circonstances.
- Ce type de vêtements est conçu pour protéger contre un bref et accidentel contact avec des éléments sous tension à des voltages jusqu'à 100V. Il n'assure pas de protection avec toutes les parties sous tension des installations de soudage en cas de contact direct. Lorsqu'un risque de choc électrique existe, des vêtements comportant des couches d'isolation électrique supplémentaires doivent être utilisés.
- Les agressions mécaniques et les traitements chimiques peuvent réduire le caractère fonctionnel et la longévité des vêtements. Ceux-ci ne doivent pas être mis en contact avec des solvants, des solutions détergentes, des produits désinfectants ou détachants.
- Un vêtement détérioré peut ne pas continuer à apporter une protection suffisante contre le rayonnement ultraviolet, particulièrement lorsque le vêtement est utilisé pour des opérations de soudage à l'arc électrique. L'analyse du risque permettra de déterminer la classe de vêtement à utiliser.
- Un vêtement sali par des produits inflammables peut considérablement réduire les propriétés de résistance au feu. D'éventuelles éclaboussures de produits chimiques ou de liquides inflammables doivent être immédiatement éliminées. En cas de projection accidentelle de liquides chimiques ou inflammables, il convient que le porteur ôte et retire immédiatement les vêtements contaminés et s'assure que ces liquides ne soient pas entrés en contact avec la peau. Le vêtement doit alors être nettoyés ou mis hors service. Les vêtements doivent faire l'objet d'entretiens réguliers et soignés pour garantir leur efficacité. Ils ne doivent pas être stockés sans avoir été nettoyés. Les traces de saleté séchées doivent être éliminées régulièrement. En cas d'éclaboussure d'acides ou de bases fortes, le vêtement doit faire l'objet d'un abondant et rapide rinçage à l'eau. Lorsqu'il s'agit de substances toxiques, le vêtement doit faire l'objet d'une décontamination spécifique.
- L'action d'isolation électrique et thermique peut être influencée négativement par l'humidité (liquide, vapeur d'eau, sueur etc.). Une atmosphère riche en oxygène réduit la protection contre le feu.

En fin de vie, ces vêtements peuvent être recyclés comme déchets textiles. Ces différentes pièces d'habillement peuvent être VENDUES séparément.

### **Explication des marquages et des niveaux de performance**

Le marquage des vêtements de protection contre la chaleur et les flammes est établi de la manière suivante :

#### Soudage et activités connexes

EN/ISO 11611: 2007



Classe 1 - A1/A2

#### Chaleurs industrielles

EN/ISO 11612 : 2008



1/A2, B1, C1, D0, E2, F0

### **Niveaux de performance obtenus selon la norme EN/ISO 11611 : 2007**

Propriété mesurée	Code ou Classe	Niveaux de performance obtenus	Exigences requises
Inflammabilité (inflammation surface du matériau)	A1	Conforme	≤ 2 s
Inflammabilité (inflammation bord du matériau)	A2	Conforme	≤ 2 s
Transfert de chaleur radiante (RHTI <sub>24</sub> )	Classe 1	Conforme	≥ 7s
	Classe 2	-	≥ 16s
Petites projections de métal fondu (nombre de gouttes de métal fondu)	Classe 1	Conforme	≥ 15 gouttes
	Classe 2	-	≥ 25 gouttes
Résistance électrique		Conforme	> 10 <sup>5</sup> ohms
Résistance à la traction (textile)		Conforme	≥ 400N
Résistance à la déchirure		Conforme	≥ 20N
Résistance des coutures (textiles)		Conforme	≥ 225 N
Variation dimensionnelle au lavage		Conforme	± 3%

### Niveaux de performance obtenus selon la norme EN/ISO 11612 : 2008

Chaleurs industrielles - EN/ISO 11612 : 2008	Code ou Classe	Niveaux de performance obtenus	Exigences requises
Inflammabilité (flamme sur la surface du matériau)	A1	Conforme	≤ 2 s
Inflammabilité (flamme sur le bord du matériau)	A2	Conforme	≤ 2 s
Transfert de chaleur convective (HTI <sub>24</sub> )	B1 à B3	B1	>4s < 10s
Transfert de chaleur radiante (RHTI <sub>24</sub> )	C1 à C4	C1	>7s < 20s
Grosses projection d'aluminium en fusion	D1 à D3	D0	-
Grosses projection de fonte en fusion	E1 à E3	E2	>100mg < 200mg
Chaleur de contact	F1 à F3	F0	-
Résistance à l'effet thermique d'arc électrique Annexe F (4kA)		Conforme	
Résistance à la traction (textile)		Conforme	≥ 300N
Résistance à la déchirure		Conforme	≥ 15N
Résistance des coutures (textiles)		Conforme	≥ 225 N
Variation dimensionnelle au lavage		Conforme	± 3%

Les vêtements auxquels se réfère cette spécification, sont conformes aux exigences essentielles du Règlement (UE) 2016-425 concernant les Equipements de Protection Individuelle (EPI). L'Examen UE de Type réalisé par un Organisme Notifié a démontré que ce vêtement répond aux normes harmonisées suivantes :

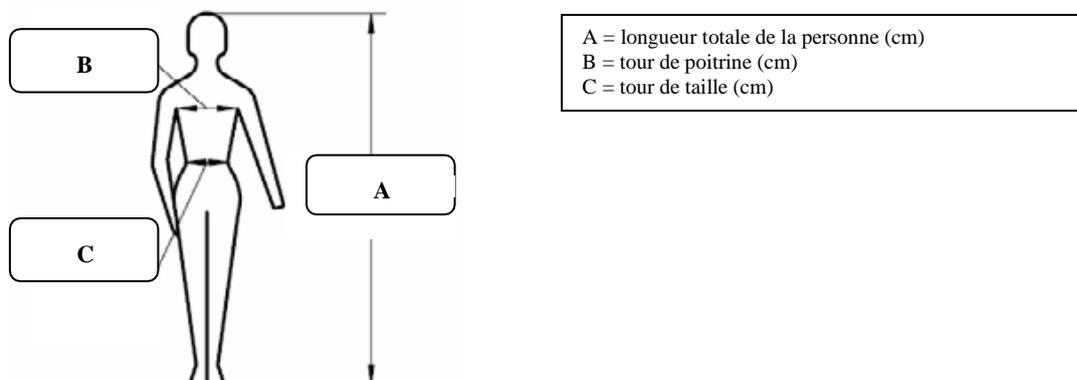
EN/ISO 11611 : 2007 en **classe 1** – A1+A2 et

EN/ISO 11612 : 2008 avec les niveaux de performance : **A1/A2, B1, C1, D0, E2**

EN ISO 13688 : 2013 pour les exigences générales

### Indication de taille

La désignation des tailles est faite suivant la norme EN ISO 13688 : 2013 en apposant sur le vêtement le pictogramme de taille suivant :



Taille Elis	Intervalles tour de poitrine	Intervalles tours de taille	Stature
0	66-74	78-86	154-198
1	74-82	86-94	154-198
2	82-90	94-102	154-198
3	90-98	102-110	154-198
4	98-106	110-118	154-198
5	106-117	118-129	154-198
6	117-129	129-141	154-198
7	129-135	141-147	154-198
8	135-141	147-153	154-198
9	141-147	153-159	154-198

## **Entretien**

La fréquence de lavage des vêtements sera définie en fonction de leur degré de saleté, qui varie en fonction des conditions de travail. Afin d'éviter tout dommage durant le nettoyage, les fermetures à glissière et autres fermetures par auto agrippant seront soigneusement fermées. Ce type de tissu peut faire l'objet d'un nettoyage tant domestique qu'industriel et présente un retrait à l'entretien < 3% conformément à la norme européenne EN ISO 13688 : 2013.

### **Entretien industriel**

Selon le programme de lavage " Coton /Polyester" et programme de séchage en "tunnel de finition".

### **Attention :**

Le passage en tunnel de finition à 160°C n'affecte en rien la durée de vie du tissu dans la mesure où les procédures standards habituelles de lavage industriel sont respectées, en particulier l'humidité résiduelle à l'entrée du tunnel et la température réelle dans le tunnel.

Nonobstant le porter, cet équipement a une durée de vie théorique de 50 lavages si les conditions d'entretien mentionnées par l'étiquette positionnée à l'intérieur du vêtement sont strictement respectées.

### **Entretien domestique**

Quand le vêtement est pourvu d'accessoires qui peuvent influencer le nettoyage (p.ex. bandes réfléchissantes, velcro,...), les codes d'entretien indiqués sur l'étiquette sont ceux qui sont adaptés au maillon le plus faible.

- Le processus de nettoyage reposera sur un pré-lavage et un lavage principal, ceux-ci étant suivis par un troisième bain permettant un refroidissement progressif, ainsi que par 3 à 5 programmes de rinçage permettant d'éliminer toute trace de détergent.
- Le facteur de charge de la machine s'élève au maximum à 75%.

### **Code d'entretien**



Lavage à une température maximale de 60°C



Pas de blanchiment



Séchage tambour modéré



Repassage à température maximale de 150°



Pas de nettoyage à sec

Chaque vêtement doit être stocké propre, à plat, plié ou suspendu sur un cintre dans un lieu sec et à l'abri de la lumière.

Ce vêtement de protection doit faire l'objet d'un contrôle régulier afin de vérifier qu'il ne présente aucun dommage ou aucune usure qui ne lui permettrait plus d'apporter la protection pour laquelle il a été conçu. En cas de besoin, le vêtement de protection sera remplacé ou réparé dans des conditions lui permettant de conserver sa conformité aux normes qui lui sont applicables.

Numéro et coordonnées de l'Organisme Notifié Organisme Notifié ayant réalisé l'Examen UE de Type (article 19 : Règlement (UE) 2016-425)

Adresse : CENTEXBEL : ON N°493 - Technologiepark 7 - 9052 ZWIJNAARDE

Tel. +32 9 220 41 51 - Fax. +32 9 220 49 55

gent@centexbel.be

Pour toutes informations, contacter le fabricant.

FABRICANT : 5 boulevard Louis Loucheur - F - 92210 SAINT CLOUD, FRANCE

Tel. +33 1 41 25 45 00

contact@elis.com

